

Voisins Vigilants ? Non merci !

Après Herblay, Chaumontel, Montmagny, et peut-être bientôt Deuil-la-Barre, nos mairies adhèrent les unes après les autres au projet « Voisins vigilants ». Il s'agit de mettre en relation des habitants d'un quartier via Internet, sous la responsabilité d'un « voisin référent ». Les personnes inscrites signalent aux autres, ainsi qu'à la police municipale, tout fait « suspect », toute dégradation, tout délit ou tentative de délit, tout comportement anormal...

Avons-nous besoin d'un tel outil pour téléphoner à la police et prévenir nos voisins en cas de problème? Ce qui est grave, c'est que ce dispositif n'est pas seulement inutile, il est dangereux. Il pousse à la surveillance généralisée de tous par tous, à la délation, à la constitution de milices organisées. Il excite les penchants malsains et les envies de pouvoir qui sont enfouis en nous. Les exemples du passé ou à l'étranger en sont la preuve.



Garantir la sécurité des personnes et des biens est une mission régaliennne de l'État qui ne doit pas être déléguée.

S'inquiéter de ce qui est inhabituel, surveiller les autres, avoir peur de ce qui est différent, cela transforme notre manière de vivre ensemble. C'est une société repliée sur elle-même, soupçonneuse, inhospitalière, rejetant l'autre, que l'on veut nous imposer. Une société où la peur règne, où on excite le sentiment d'insécurité. Après la mise en place à grand frais de polices municipales armées et de systèmes de vidéo-surveillance, après l'instauration d'un état d'urgence qui se prolonge, après le « tous suspects », voici le « tous policiers », le contrôle de tous par tous. Une population maintenue dans la peur est tellement plus facile à contrôler !

Nous pouvons refuser ce modèle et travailler ensemble pour une société libre, curieuse, accueillante, multiculturelle. Pour renforcer la solidarité et l'entraide, mieux vaut soutenir et développer les associations existantes, encourager les moments de convivialité comme la « fête des voisins », et pourquoi pas créer un vrai site d'échange et d'entraide au niveau communal? Qui pourrait s'appeler Voisins Bienveillants...

La Ligue des droits de l'Homme dénonce ce système d'organisation de la délation qui aggravera les tensions sans rien résoudre. Elle invite les citoyens et leurs élus à s'opposer à sa mise en place.